

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 20 MAI 2021

AMENAGEMENT DU VILLAGE DE CHAZELLES

L'entreprise retenue est Ets COLAS France de Polignac. L'installation du chantier se fera en juin et le début des travaux en septembre.

ECOLE DE SANSSAC

La municipalité de Sanssac souhaitait une augmentation conséquente de la dotation par enfant de la commune de Saint-Vidal. Une délibération de 600 euros par enfant a été proposée (moyenne départementale). 29 enfants sont concernés par le RPI.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le chemin des ombres a été goudronné. La sécurisation de ce chemin va être examinée le jeudi 27 mai sur place. Le chemin des Fourniaux sera goudronné le 31 mai.

ASSOCIATION FOOT

Changement des buts qui ne sont plus aux normes : subvention de 1.900 euros de la Région + 300 euros de l'AS ST-VIDAL ; Reste à charge de la commune 2.600 euros.

TERRAIN LEWANDOWSKY

La commune souhaite garder ce terrain et continue de faire valoir son droit de préemption.

DIVERS

– Site Internet

Suite à l'incendie du site hébergeur au printemps, le site fonctionne à minima. La municipalité se renseigne pour une éventuelle démarche collective avec les communes aux alentours subissant le même sort.

– Installation de la fibre

Le câblage continue.

– Championnat départemental de pétanque

Samedi 26 et dimanche 27 juin à Saint-Vidal organisé par l'association des amis de la pétanque de Saint-Vidal.

– Auberge « Des lys du château »

Le conseil municipal prend note de la mise en vente du fonds de commerce par Mr. et Mme Tardy.

– Élections régionales et départementales

Les membres du conseil ont arrêté le planning de tenue des bureaux de vote du 20 juin, 1^{er} tour des élections.